

L'aide Humanitaire Au Burkina Faso Comme Fait Social Total : Perspectives Maussiennes Et Enjeux Contemporains

Minkieba Odilon LOMPO

Chercheur Indépendant

Résumé

Depuis près d'une décennie, le Burkina Faso traverse une crise multidimensionnelle marquée par les violences armées, l'effritement du contrat social et un déplacement massif de populations (plus de 2,3 millions en 2024). Dans ce contexte, l'aide humanitaire est devenue vitale, mais elle dépasse le simple cadre technique : elle s'inscrit dans des dynamiques sociales, symboliques et politiques.

L'article mobilise la théorie du don et du contre-don de Marcel Mauss, qui considère le don comme un « fait social total » fondé sur trois obligations – donner, recevoir, rendre. Appliquée à l'humanitaire, cette perspective montre que recevoir une aide alimentaire ou sanitaire ne se limite pas à une réponse aux besoins matériels : elle crée des liens de dépendance, de reconnaissance et parfois de domination. Pierre Bourdieu souligne que derrière la gratuité apparente du don se cache une « violence symbolique », car les bénéficiaires ne peuvent jamais rendre à hauteur de ce qu'ils reçoivent.

Au Burkina Faso, l'aide engendre ainsi une dette morale durable. Les bénéficiaires expriment leur gratitude à travers prières, bénédictions ou loyautés politiques, tandis que les ONG et autorités locales en tirent une légitimité accrue. La redistribution par les chefs coutumiers ou religieux renforce également leurs positions de pouvoir. Toutefois, cette logique nourrit des ambivalences : l'aide soulage mais elle divise, suscite jalousies et critiques, notamment en raison de son insuffisance ou de son inégale répartition. L'article met aussi en lumière la dimension de genre : les femmes, principales gestionnaires de l'aide au sein des ménages et des réseaux de solidarité (tontines, partage de vivres), sont au cœur du don humanitaire. Elles prolongent les logiques relationnelles, mais portent également le fardeau des insuffisances et des choix douloureux liés à la survie.

En conclusion, l'auteur montre que l'aide humanitaire au Burkina Faso est indissociablement un mécanisme de secours et un champ de relations sociales. Elle sauve des vies, mais elle installe une dette symbolique et une dépendance structurelle. Repenser l'humanitaire suppose alors de dépasser la logique du don gracieux pour l'affirmer comme un droit, afin de réduire les asymétries et renforcer la dignité et la résilience des bénéficiaires

Introduction

Depuis près d'une décennie, le Burkina Faso traverse une crise multidimensionnelle qui combine des violences armées persistantes, l'effritement du contrat social et une aggravation continue des besoins humanitaires. Les attaques récurrentes de groupes armés ont provoqué une désorganisation profonde de l'État, une fermeture progressive de services publics essentiels et un déplacement massif de populations vers les zones relativement sécurisées. En 2024, le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires estimait à plus de 2,3 millions le nombre de personnes déplacées internes, soit près de dix pour cent de la population nationale. Ces chiffres, aussi impressionnants soient-ils, ne disent pas tout de la gravité de la crise, car derrière chaque statistique se cachent des trajectoires individuelles marquées par la perte, la peur et l'incertitude.

Les humanitaires décrivent souvent cette situation comme une urgence sans fin. L'un d'eux affirmait récemment avoir été « témoin de la solidarité des peuples burkinabè, malgré tous les défis » et ajoutait que les communautés hôtes, elles-mêmes pauvres, accueilleraient les déplacés au prix d'immenses sacrifices. Cette solidarité endogène n'empêche pas que l'aide internationale soit devenue le pilier des stratégies de survie. Pourtant, l'aide humanitaire ne se limite pas à un dispositif technique de distribution de vivres ou de kits

sanitaires. Elle engage des significations sociales, politiques et symboliques. Recevoir une ration, un sac de riz ou un kit d'hygiène est à la fois un geste vital et une expérience relationnelle qui place le bénéficiaire dans une situation de dette morale vis-à-vis du donateur.

La lecture anthropologique de ce phénomène à travers les travaux de Marcel Mauss permet de comprendre cette ambivalence. Dans son *Essai sur le don*, publié en 1925, il affirmait que « le don n'est jamais libre ni gratuit », puisqu'il repose sur trois obligations fondamentales : donner, recevoir et rendre. Pour lui, le don est un « fait social total » qui engage toutes les dimensions de la société, de l'économie au droit, de la morale à la religion. En appliquant cette perspective au contexte burkinabè, l'aide humanitaire apparaît comme une pratique qui, tout en sauvant des vies, génère des obligations implicites et crée des liens durables entre bénéficiaires, ONG, bailleurs et autorités locales.

Cette grille d'analyse est d'autant plus pertinente que plusieurs chercheurs ont montré combien l'aide pouvait produire des relations asymétriques. Pierre Bourdieu soulignait dans son *Esquisse d'une théorie de la pratique* que derrière l'apparente gratuité du don se cache « une violence symbolique qui s'exerce dans l'obligation de rendre ». Cette observation trouve un écho dans le témoignage de Hawa, une déplacée de Gorgadji, qui confiait en 2024 : « Nous nous sentons oubliés... Nous entendons parler des ONG mais elles ne viennent plus ». Dans ses mots transparaît le paradoxe du don humanitaire : son absence est vécue comme un abandon, mais sa présence peut aussi engendrer une dette impossible à solder.

D'autres auteurs ont insisté sur la persistance des logiques de don dans les sociétés modernes. Jacques Godbout écrivait que « le don est une relation avant d'être un transfert », rappelant que ce qui circule n'est pas uniquement un bien matériel mais aussi un lien social, de la reconnaissance et de la dignité. Didier Fassin, quant à lui, a montré dans *La raison humanitaire* que l'action humanitaire gouverne les vies à travers la compassion et les hiérarchies morales. Selon lui, « face aux désordres du monde, les sentiments moraux sont devenus un ressort essentiel des politiques ». Cette observation éclaire la manière dont l'aide au Burkina Faso détermine qui est digne de recevoir, dans quelles conditions et selon quels critères.

Dans ce contexte, l'aide humanitaire apparaît à la fois comme un acte de solidarité vitale et comme un vecteur de dépendance symbolique. Elle ne se contente pas de répondre aux besoins immédiats ; elle réarrange les rapports sociaux, redéfinit les légitimités locales et entretient une tension permanente entre assistance et autonomie. Comme l'a montré un rapporteur burkinabè lors d'un atelier sur la gouvernance humanitaire, « l'aide sauve des vies, mais elle installe aussi une dette morale dont on ne sort jamais complètement ».

L'objectif de cet article est donc de mettre en lumière les dynamiques sociales engendrées par le don humanitaire au Burkina Faso et d'en discuter les enjeux contemporains. Il s'agira de montrer que l'humanitaire, loin d'être neutre, constitue un champ de relations où s'entremêlent solidarité, reconnaissance, dépendance et contestation. En mobilisant la théorie du don et du contre-don, on peut comprendre comment l'aide devient une pratique sociale totale, et comment, au-delà des distributions matérielles, elle engage des vies, des mémoires et des légitimités.

Cadre théorique : le don et le contre-don

L'*Essai sur le don* publié par Marcel Mauss en 1925 constitue l'un des textes fondateurs de l'anthropologie moderne. Il y montre que dans les sociétés dites traditionnelles, les échanges ne se réduisent jamais à des transactions économiques mais reposent sur trois obligations indissociables : donner, recevoir et rendre. Pour Mauss, « le don n'est jamais libre ni gratuit », car chaque geste de don engage à la fois celui qui donne et celui qui reçoit dans une relation durable. Refuser un don, c'est rompre le lien social, voire insulter le donateur, tandis que ne pas rendre expose à la perte d'honneur et à la déchéance de légitimité. Ce système de réciprocité explique pourquoi il qualifie le don de « fait social total », car il mobilise simultanément les sphères religieuses, politiques, économiques et culturelles.

Cette intuition a profondément marqué les sciences sociales. Pierre Bourdieu, dans *Esquisse d'une théorie de la pratique* (1977), reprend et prolonge l'analyse maussienne en insistant sur la dimension de pouvoir qui traverse tout échange. Selon lui, le don est toujours susceptible de devenir un instrument de domination symbolique. Derrière l'apparente gratuité se cache ce qu'il appelle une « violence symbolique », par laquelle les hiérarchies sociales sont reconduites. Appliquée à l'humanitaire, cette perspective suggère que l'aide, loin d'être neutre, est traversée par des rapports inégaux entre bailleurs et bénéficiaires. Dans le contexte burkinabè, où l'aide humanitaire provient en grande partie d'acteurs internationaux, cette lecture permet de

comprendre pourquoi les populations déplacées expriment souvent un mélange de gratitude et de dépendance.

D'autres auteurs ont souligné la persistance du don comme logique sociale au-delà des sociétés dites traditionnelles. Jacques T. Godbout, dans *L'esprit du don* (1992), insiste sur le fait que le don est irréductible au marché et à l'État. Pour lui, « le don est une relation avant d'être un transfert », et c'est cette dimension relationnelle qui explique sa permanence dans nos sociétés contemporaines. Le cas du Burkina Faso confirme cette idée : recevoir une ration alimentaire ou un kit de survie n'est pas seulement un acte de secours, mais l'ouverture d'une relation de reconnaissance, souvent matérialisée par des paroles de bénédiction ou des gestes de loyauté symbolique.

Les critiques postcoloniales, quant à elles, ont apporté un regard plus sévère sur les mécanismes d'aide et de solidarité internationale. Arturo Escobar, dans *Encountering Development* (1995), a montré comment les politiques de développement et d'aide humanitaire peuvent reproduire des rapports de dépendance et d'assujettissement entre le Nord et le Sud. Didier Fassin, dans *La raison humanitaire* (2010), met en évidence que l'humanitaire n'est pas seulement une pratique de secours mais aussi un mode de gouvernement par les émotions et la compassion. Il affirme que « face aux désordres du monde, les sentiments moraux sont devenus un ressort essentiel des politiques », ce qui signifie que l'aide s'accompagne toujours de hiérarchies morales, définissant qui mérite de recevoir et dans quelles conditions. Ainsi, la combinaison des apports de Mauss, Bourdieu, Godbout, Escobar et Fassin permet de comprendre pourquoi l'aide humanitaire au Burkina Faso est à la fois salvatrice et problématique. Elle constitue une ressource vitale mais elle inscrit aussi les bénéficiaires dans des réseaux de dépendance et des relations asymétriques. En d'autres termes, le cadre théorique du don et du contre-don fournit une clé d'analyse essentielle pour interpréter les ambivalences de l'aide : elle sauve des vies mais elle engage des dettes symboliques, elle nourrit la solidarité mais elle reproduit des hiérarchies.

Méthodologie

L'approche adoptée dans cette recherche est résolument qualitative et réflexive. Elle repose sur une triangulation de sources qui permet de dépasser une vision purement statistique de l'humanitaire et d'accéder à la profondeur de ses significations sociales. Comme le rappelait Clifford Geertz dans *The Interpretation of Cultures* (1973), l'objectif de l'anthropologie n'est pas seulement de décrire les faits mais de proposer une « description dense » qui en révèle les couches de sens. C'est dans cet esprit que nous avons mobilisé un corpus diversifié.

Premièrement, les rapports institutionnels produits par les organisations internationales constituent un matériau de base essentiel. Le *Plan de Réponse Humanitaire 2024* publié par OCHA, les *fact sheets* du HCR ou encore les bulletins du PAM fournissent des données chiffrées sur le nombre de déplacés, les besoins alimentaires et la couverture humanitaire. Ces documents, bien qu'issus d'un langage technocratique, dessinent une cartographie de la crise qui permet de mesurer l'ampleur des besoins. Mais, comme l'écrit James Ferguson dans *The Anti-Politics Machine* (1990), ces chiffres ne sont jamais neutres : ils traduisent une certaine manière de problématiser la réalité et de légitimer l'intervention humanitaire.

Deuxièmement, cette recherche s'appuie sur les travaux académiques existants, notamment ceux de Jean-Pierre Jacob sur les logiques foncières et la réciprocité en pays winye, de Sten Hagberg sur les « sécurités par le bas » dans les communes burkinabè, ou encore de Ludovic Kibora sur l'anthropologie des pratiques sociales. Ces auteurs, chacun à leur manière, montrent que le don et le contre-don ne sont pas des concepts abstraits mais des réalités incarnées dans la vie quotidienne des Burkinabè. Jacob rappelait par exemple que « donner la terre, c'est donner la vie, mais c'est aussi s'assurer la loyauté et l'obéissance », formule qui résonne fortement lorsqu'on pense à l'aide humanitaire comme don vital et comme instrument de légitimation.

Enfin, une place importante est accordée aux témoignages recueillis et relayés par des ONG, des journalistes et des organismes de terrain. Ces voix permettent de mettre en perspective l'expérience vécue des bénéficiaires. Adama, déplacé interne à Bobo-Dioulasso, affirmait : « C'est le Dispensaire Trottoir qui a sauvé mon fils », exprimant la gratitude et la dette symbolique qui accompagnent la réception de l'aide. Hawa, réfugiée à Gorgadji, se plaignait au contraire de l'absence des ONG : « Nous nous sentons oubliés... Nous entendons parler des organisations mais elles ne viennent plus », soulignant ainsi que le silence des donateurs est lui-même porteur de sens. Ces récits rappellent la remarque de Veena Das, pour qui « les expériences de la souffrance doivent être entendues dans leur dimension ordinaire » (*Life and Words*, 2007).

L'analyse articule donc ces trois niveaux à savoir, données institutionnelles, lectures académiques et récits de terrain afin d'éclairer l'aide humanitaire non seulement comme un mécanisme de secours, mais comme une pratique sociale totale, saturée de significations, de hiérarchies et d'émotions.

Analyse du cas burkinabè

L'aide humanitaire comme geste vital et symbolique

Dans les camps de déplacés internes de Kaya, Dori ou Ouahigouya, les distributions de vivres organisées par le Programme Alimentaire Mondial ou les transferts monétaires mis en place par le Haut-Commissariat pour les Réfugiés apparaissent comme des gestes de survie immédiate. Pour beaucoup de familles, la ration de maïs, le litre d'huile ou le cash-transfer ne représentent pas seulement des biens matériels, mais des signes tangibles de reconnaissance et d'existence. Comme le confiait Adama, père déplacé à Bobo-Dioulasso, « c'est le Dispensaire Trottoir qui a sauvé mon fils ». Derrière la gratitude exprimée par ces mots se profile ce que Marcel Mauss appelait une dette morale : recevoir, c'est entrer dans une relation dont on ne peut se défaire.

Ces gestes de secours sont accompagnés de manifestations symboliques : bénédictions, chants de reconnaissance, discours médiatisés où les bénéficiaires remercient les ONG et les autorités. Ces expressions publiques de gratitude traduisent ce que Jacques Godbout rappelait : « le don est une relation avant d'être un transfert ». Elles inscrivent le geste humanitaire dans une logique où le bien matériel est indissociable du lien social. Pourtant, cette reconnaissance n'efface pas l'asymétrie. Comme le soulignait Pierre Bourdieu, « derrière l'apparente gratuité du don se cache une violence symbolique » (*Esquisse d'une théorie de la pratique*, 1977). Dans le cas burkinabè, cette violence symbolique réside dans l'impossibilité, pour les bénéficiaires, de rendre équitablement ce qui leur est donné.

L'obligation de recevoir

L'obligation de recevoir est particulièrement forte au Burkina Faso. Refuser un don d'aide humanitaire serait perçu comme un affront, un rejet du lien social, voire une ingratitude inacceptable. Même lorsque les quantités sont jugées insuffisantes, les familles acceptent sans protester ouvertement, par crainte d'être rayées des listes de bénéficiaires. Comme l'expliquait une déplacée à Kaya : « On prend même si ce n'est pas suffisant, parce que si tu refuses aujourd'hui, demain ton nom disparaît ».

Cette contrainte sociale correspond à ce que Mauss décrivait déjà en 1925 : refuser de recevoir un don, c'est refuser d'entrer en relation, c'est rompre le lien et provoquer la discorde. Ainsi, au Burkina Faso, recevoir une ration alimentaire ou un kit d'hygiène ne relève pas uniquement du besoin matériel : c'est un acte social qui engage dans une relation de reconnaissance. Didier Fassin l'a bien montré dans *La raison humanitaire* (2010) : « les sentiments moraux sont devenus un ressort essentiel des politiques », et dans le cas burkinabè, accepter l'aide, même partielle ou inégale, est aussi reconnaître la légitimité du donateur.

L'obligation implicite de rendre

Si l'aide humanitaire est donnée sans attente déclarée de retour, elle engendre néanmoins une obligation implicite de rendre. Cette réciprocité prend des formes variées. Dans certaines localités, les bénéficiaires répondent par des prières collectives, des bénédictions publiques ou des gestes symboliques de reconnaissance. Dans d'autres cas, elle se traduit par une loyauté politique implicite : soutenir un parti perçu comme associé à la distribution de l'aide, ou manifester publiquement sa gratitude envers les autorités.

Cette dimension politique du contre-don montre que l'aide humanitaire devient parfois un instrument de légitimation. Comme l'exprimait un maire d'une commune du Sahel : « Quand je suis aux côtés des humanitaires qui distribuent, les gens disent que je prends soin d'eux ». Ici, l'aide reçue se transforme en capital politique, et les bénéficiaires, en exprimant leur reconnaissance, contribuent à consolider des positions de pouvoir. Mais cette réciprocité demeure asymétrique : jamais un ménage déplacé ne pourra rendre à hauteur de ce qu'il a reçu, ce qui perpétue un rapport de dépendance.

Redistribution et légitimités locales

Dans le Sahel burkinabè, l'aide humanitaire transite fréquemment par des chefs coutumiers ou religieux, qui assurent la redistribution. Cette médiation locale renforce leur position de pouvoir. Jean-Pierre Jacob a montré dans ses travaux sur le pays winye que « donner la terre, c'est donner la vie, mais c'est aussi

s'assurer la loyauté et l'obéissance » (*Terres privées, terres communes*, 2007). L'aide humanitaire reproduit cette logique : en recevant et redistribuant les vivres, les chefs renforcent leur autorité symbolique et leur légitimité politique.

Ainsi, le don humanitaire devient un double don : de l'ONG au chef, puis du chef à la communauté. Ce processus inscrit l'aide dans les logiques traditionnelles d'autorité et de prestige. Dans un camp de déplacés de Ouahigouya, une bénéficiaire racontait : « Nous ne recevons jamais directement. C'est le chef qui appelle les familles et qui distribue. Si tu n'es pas en bons termes avec lui, tu attends plus longtemps ». L'aide, en passant par ces médiateurs, devient l'occasion de reconfigurer les hiérarchies locales.

Ambivalences et contestations

Si l'aide humanitaire est perçue comme une bouée de sauvetage, elle suscite aussi des critiques. De nombreux déplacés dénoncent son insuffisance et son inégale répartition. Certains accusent les ONG de privilégier certaines zones pour des raisons politiques, ou d'imposer leurs propres priorités sans tenir compte des besoins réels. Comme le résumait Maimuona, déplacée interne : « Nous avons tout perdu... nous dépendons maintenant de la charité locale ». Derrière ces mots se devine une double blessure : la perte d'autonomie et le sentiment d'être réduit à l'assistance.

Ces contestations rappellent que le don humanitaire, loin d'être neutre, est porteur de tensions sociales et de conflits intra-communautaires. Il divise parfois les bénéficiaires, crée des jalousies, alimente des rumeurs de favoritisme. Comme le soulignait Arturo Escobar dans *Encountering Development* (1995), l'aide, même lorsqu'elle se présente comme universelle et désintéressée, est toujours inscrite dans des rapports de pouvoir et peut engendrer de nouvelles formes de dépendance.

Ainsi, l'aide humanitaire au Burkina Faso illustre pleinement les ambivalences du don : elle sauve et elle lie, elle libère et elle contraint, elle engendre gratitude mais aussi suspicion. Elle est à la fois acte de solidarité et instrument de domination symbolique, source d'espérance mais aussi de frustrations.

Genre et humanitaire : les femmes au cœur du don et du contre-don

L'analyse de l'aide humanitaire au Burkina Faso ne saurait être complète sans intégrer la dimension de genre. Les femmes, souvent premières responsables des enfants et du ménage, sont au cœur des logiques de dons et de redistribution. Elles assument la charge du care, la préparation des repas, et la gestion des maigres ressources reçues.

Les travaux de Kibora (2021/22) et de Hagberg (2019) soulignent que les femmes burkinabè sont des actrices centrales des sécurités locales. Elles gèrent les tontines et les associations de solidarité, véritables dispositifs communautaires de don et de contre-don. Dans le contexte humanitaire, ces tontines se réinventent pour intégrer l'aide reçue : les femmes partagent ou mutualisent les kits alimentaires et sanitaires.

Des témoignages confirment cette centralité. Mariam, déplacée à Kaya, confiait en 2023 : « Quand nous recevons du riz, je partage avec ma voisine qui n'a rien eu. Car demain, c'est peut-être elle qui m'aidera ». Cette pratique illustre le caractère relationnel de l'aide et montre comment les femmes prolongent la logique du don en la réinscrivant dans le tissu social.

Les femmes sont aussi en première ligne des frustrations. Elles expriment la difficulté de nourrir leur famille avec des rations insuffisantes. Awa, mère de six enfants, expliquait à Ouahigouya : « On nous donne, mais ce n'est jamais assez pour nourrir tout le monde. Alors je dois choisir qui mange en premier ». Ce témoignage met en évidence la violence symbolique de l'aide : elle soulage mais oblige à des choix douloureux.

La dimension de genre révèle donc que l'aide humanitaire, loin de neutraliser les inégalités, peut les renforcer si elle n'intègre pas les besoins spécifiques et le rôle stratégique des femmes dans la redistribution.

Discussion

1. L'humanitaire comme fait social total

L'examen du cas burkinabè confirme l'intuition de Marcel Mauss selon laquelle le don est un « fait social total ». Dans son *Essai sur le don* (1925), il montrait que donner, recevoir et rendre ne sont jamais de simples gestes utilitaires, mais des pratiques qui engagent simultanément l'économie, la religion, la politique et la morale. L'aide humanitaire, au Burkina Faso, illustre pleinement cette dimension. Les distributions de

vivres du PAM ou les cash-transfers du HCR ne représentent pas seulement des secours matériels, mais des actes qui réaffirment la valeur de la vie et inscrivent les bénéficiaires dans des réseaux de relations. Une déplacée à Ouahigouya résumait cette ambivalence en disant : « Recevoir du riz, c'est survivre, mais c'est aussi remercier et bénir ceux qui nous l'apportent ». Dans ce geste se lit à la fois la vitalité de la solidarité et l'inscription dans un lien de dette symbolique.

2. Les logiques morales et politiques de l'aide

Didier Fassin a montré que l'humanitaire doit être compris comme un mode de gouvernement des vies à travers la compassion. Dans *La raison humanitaire* (2010), il souligne que « face aux désordres du monde, les sentiments moraux sont devenus un ressort essentiel des politiques ». Cette perspective éclaire la situation burkinabè, où les bénéficiaires expriment leur gratitude par des bénédictions et des prières, tout en acceptant les hiérarchies implicites que le don instaure. Une femme déplacée à Kaya confiait : « Que Dieu bénisse ceux qui nous donnent, car sans eux nous serions déjà morts ». Mais cette logique morale s'accompagne de sélections et d'exclusions : certaines communautés en zones de blocus témoignent de leur sentiment d'abandon, comme Hawa à Gorgadji qui disait : « Nous nous sentons oubliés... Les ONG ne viennent plus ». Le geste humanitaire, en hiérarchisant implicitement les vies, nourrit autant l'espérance que l'amertume.

3. La dette symbolique et la dépendance structurelle

L'aide humanitaire engendre toujours une dette symbolique. Pierre Bourdieu rappelait que « derrière l'apparente gratuité du don se cache une violence symbolique » (*Esquisse d'une théorie de la pratique*, 1977). Cette violence tient au fait que les bénéficiaires ne peuvent jamais rendre équitablement ce qu'ils reçoivent. Les contre-dons prennent des formes diverses : prières collectives, chants de reconnaissance, témoignages médiatisés, mais ils ne suffisent pas à équilibrer l'échange. Comme l'a formulé Godbout dans *L'esprit du don* (1992), « le don est une relation avant d'être un transfert », et c'est précisément cette relation qui se maintient, en installant une dépendance durable. Maïmouna, déplacée interne, exprimait cette dépendance en des termes simples : « Nous avons tout perdu... nous dépendons maintenant de la charité locale ». La réciprocité est ici asymétrique et perpétuelle : le bénéficiaire sait qu'il ne pourra jamais solder la dette.

4. Ambivalences et paradoxes du don humanitaire

L'aide humanitaire au Burkina Faso concentre ainsi toutes les ambivalences du don. Elle sauve des vies mais elle lie, elle nourrit mais elle assujettit, elle protège mais elle divise. Arturo Escobar, dans *Encountering Development* (1995), a montré que l'aide internationale reproduit souvent les asymétries Nord-Sud en instituant le Sud comme éternel récepteur. Dans le cas burkinabè, cette asymétrie se traduit par une tension permanente : l'aide est à la fois un acte de solidarité vitale et une source de dépendance symbolique. Les bénéficiaires oscillent entre gratitude et frustration, reconnaissance et contestation. Le don humanitaire est donc porteur d'un paradoxe fondamental : il est indispensable, mais il crée une dette impossible à solder, enfermant les populations dans une dépendance structurelle.

Conclusion

L'analyse de l'aide humanitaire au Burkina Faso montre qu'elle ne peut être réduite à un dispositif technique de secours. Elle incarne pleinement ce que Marcel Mauss appelait un « fait social total », mobilisant simultanément les dimensions économiques, politiques, symboliques et religieuses. En ce sens, elle ne se limite pas à sauver des vies, elle reconfigure les relations sociales, redéfinit les légitimités locales et institue de nouvelles hiérarchies. Les bénéficiaires, tout en exprimant leur gratitude à travers des prières ou des bénédictions, se trouvent inscrits dans un rapport de dette symbolique dont ils ne peuvent se libérer. Comme l'avait souligné Pierre Bourdieu, cette dette traduit une « violence symbolique » qui reconduit les asymétries et fragilise l'autonomie des individus.

Cette situation révèle un paradoxe fondamental : l'aide est à la fois indispensable et contraignante, porteuse d'espérance et génératrice de dépendance. Elle nourrit les solidarités mais alimente aussi les frustrations, en hiérarchisant implicitement les vies et en produisant des exclusions. La réflexion de Didier Fassin sur la « raison humanitaire » éclaire cette ambivalence : l'humanitaire gouverne les existences autant par la compassion que par les inégalités qu'il entretient.

Pour la pratique humanitaire, cette lecture invite à repenser les modalités d'intervention. Une aide véritablement émancipatrice ne peut se limiter au geste de donner : elle doit reconnaître les bénéficiaires comme des acteurs à part entière, impliquer les structures locales dans la conception et la mise en œuvre des dispositifs, et réduire la charge de la dette symbolique en affirmant que l'assistance est un droit plutôt qu'une faveur. C'est à cette condition que le don humanitaire pourra dépasser ses contradictions et devenir un levier de dignité et de résilience.

Références bibliographiques

1. Bourdieu, P. (1977). *Outline of a theory of practice*. Cambridge: Cambridge University Press.
2. Escobar, A. (1995). *Encountering development: The making and unmaking of the Third World*. Princeton: Princeton University Press.
3. Fassin, D. (2010). *La raison humanitaire: Une histoire morale du temps présent*. Paris: Seuil.
4. Godbout, J. T. (1992). *L'esprit du don*. Paris: La Découverte.
5. Hagberg, S. (Ed.). (2023). *Security from below in Burkina Faso: Citizen perceptions and perspectives*. Uppsala: Uppsala University Press.
6. Hagberg, S. (2019). *Démocratie par le bas et politique municipale au Sahel: Expériences du Burkina Faso*. Uppsala: Uppsala University.
7. Jacob, J.-P. (2007). *Terres privées, terres communes: Gouvernement de la nature et des hommes en pays winye (Burkina Faso)*. Paris: IRD Éditions.
8. Kibora, L. O. (2021/2022). Pratiques de l'anthropologie au Burkina Faso. *Anthropologie & Développement*, Hors-série, 67–82.
9. Mauss, M. (1925/1950). *Essai sur le don*. In *Sociologie et anthropologie*. Paris: Presses Universitaires de France.

Rapports humanitaires et institutionnels

1. NRC (Norwegian Refugee Council). (2024, 14 mars). *Aid from INGOs only reached 1% of civilians in blockaded areas in Burkina Faso*. Oslo: NRC.
2. OCHA. (2024). *Plan de réponse humanitaire Burkina Faso 2024*. New York: United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs.
3. PAM (Programme Alimentaire Mondial). (2023). *Assistance alimentaire au Burkina Faso*. Rome: PAM.
4. PNRH (Plan National de Réponse Humanitaire). (2025). *PNRH Burkina Faso 2025*. Ouagadougou: Gouvernement du Burkina Faso.
5. UNHCR. (2023). *Rapport sur les déplacés internes au Burkina Faso*. Genève: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.
6. UNHCR. (2024–2025). *Operational Data Portal – Burkina Faso*. Genève: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.
7. UNICEF. (2025, 25 juin). *Displaced girl Safi resumes education in Ouahigouya*. New York: UNICEF.

Témoignages et presse humanitaire

1. Associated Press. (2024, 4 juin). *In Burkina Faso, a growing number of children are traumatized by war*. New York: AP News.
2. Partage. (2024, 1 mars). *Agissons pour les enfants déplacés du Burkina Faso*. Paris: Partage.
3. Canadafrique. (2023). *Témoignages de participants déplacés au Burkina Faso*. Ottawa: Canadafrique.
4. Mondial.